AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -3-6-70 067527

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE" (Tél. 87-45-41)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)
Sous-Régie de la Protection des Végétaux, 21, rue Eugène-Vignat - ORLÉANS
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
25 Francs

BULLETIN TECHNIQUE N° 117 JUIN 1970

LA TORDEUSE DU POIS

Les cultures de pois sont susceptibles d'être attaquées par divers ravageurs : Sitone, Cécidomyie, Puceron vert, Tordeuse. Dans la région "Centre", c'est la Tordeuse qui provoque, généralement, les dégâts les plus importants. Ce ravageur est souvent observé particulièrement sur cultures tardives, dans le Loir-et-Cher. Jusqu'à ces dernières années il ne pouvait lui être opposé de traitements vraiment efficaces ; mais, désormais, la technique de lutte est au point et il est possible de protéger les pois contre la Tordeuse dans les situations où elle se montre régulièrement dangereuse.

DESCRIPTION ET BIOLOGIE -

Pendant longtemps plusieurs Tordeuses ont été considérées comme nuisibles aux cultures de pois. En fait, seule une espèce est habituellement rencontrée : il s'agit de LASPEYRESIA nigricana dont la larve s'attaque aux grains qu'elle dévore dans la gousse encore verte. L'adulte est un papillon de 15 mm environ d'envergure dont les ailes antérieures de couleur brun-olive plus ou moins foncé avec des reflets jaune -ocre présentent sur leur bord des taches blanches et jaunes. Les papillons apparaissent au printemps à partir de la fin du mois de Mai et les éclosions s'échelonnent jusqu'au cours du mois de Juillet. Il n'est observé qu'un vol par an et les premiers adultes n'apparaissent jamais avant la floraison des pois.

Les femelles ne peuvent pas s'accoupler avant trois jours. De plus, une période de 4 à 15 jours est nécessaire pour que les oeufs puissent être pondus (période de préoviposition). Les papillons sont attirés par l'odeur des pois en fleurs et ils peuvent percevoir la présence des plantes fleuries jusqu'à une distance de 2.500 mètres, avec vent favorable. Les Tordeuses s'accouplent et pondent lorsque la température est supérieure à 17-18°, au cours de la fin de l'après-midi et du début de la soirée. Le vent et le froid entravent cette activité.

Les oeufs sont déposés isolément ou par deux sur les stipules ou les folioles. Chaque femelle est capable de pondre environ 300 oeufs de forme lenticulaire et de trois quarts de millimètre dans leur plus grande dimension.

Après une durée d'incubation, variable suivant les conditions de température, de l'ordre de 5 à 15 jours, le plus souvent d'une semaine ou d'une semaine et demie (mais au-dessous de 12° il n'y a aucune évolution des oeufs) les oeufs éclosent et les jeunes chenilles longues de 1,2 mm vagabondent pendant une courte période au cours de laquelle elles sont particulièrement vulnérables. Les chenilles entrent dans les gousses après avoir fait un trou de pénétration qui se cicatrise rapidement laissant voir seulement une petite tache liégeuse qui devient plus foncée ou noirâtre sur les gousses mûres.

Les gousses inférieures des plantes situées au bord des champs, à la moitié ou aux trois quarts de leurs dimensions définitives, sont les plus attaquées.

A l'intérieur de chaque gousse on n'observe habituellement qu'une seule chenille qui dévore plusieurs grains. Parvenue à son complet développement, au bout de 16 à 30 jours, la chenille d'un brun-jaunâtre avec tête bleu-clair, mesure environ 13 mm de long. Elle perfore alors à nouveau la gousse, tombe à terre et s'enfonce dans le sol à proximité de

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

la plante-hôte ; enfoncée à 2-5 centimètres de profondeur, elle tisse un cocon pour hiverner et entre en diapause jusqu'au printemps de l'année suivante.

Au printemps, avant de se nymphoser, la chenille remonte à proximité immédiate de la surface du sol et refait un cocon. La nymphose qui précède l'apparition des adultes dure de 10 à 28 jours.

METHODES DE LUTTE -

La lutte consiste soit à créer des conditions défavorables au ravageur, soit à l'atteindre pendant le court stade où il est particulièrement vulnérable et qui précède la pénétration dans la gousse.

Lutte culturale :

Sachant que les dégâts les plus graves sont constatés surtout lorsque le maximum des sorties d'adultes coïncide avec la floraison on cherche à décaler la végétation du pois par rapport à la biologie du ravageur. Lorsque cela est possible les variétés précoces ou semi-précoces seront préférées aux variétés tardives.

Afin de réduire les populations, les déchets de culture seront évacués des champs, ou n'y seront pas ramenés dans le cas de battage à l'extérieur des cultures et détruits. La rotation des cultures n'est guère efficace sachant que les adultes sont capables de se déplacer sur de grandes distances : il est généralement impossible d'éloigner suffisamment un semis des champs cultivés en pois l'année précédente.

La suppression des légumineuses sauvages (VICIA lathyrus) et la récolte, avant que les larves ne quittent les gousses, de tout mélange fourrager renfermant des légumineuses situé à proximité des cultures de pois sont également conseillés.

Lutte chimique :

Un traitement est conseillé lorsque les premiers oeufs arrivent à éclosion et qu'apparaissent les jeunes chenilles au stade baladeur. Ce traitement ne présente un intérêt que sur les cultures encore à un stade sensible c'est-à-dire présentant beaucoup de jeunes gousses.

Compte tenu de l'échelonnement de la floraison, et du développement des gousses d'une part, de la durée d'activité du ravageur d'autre part, deux traitements peuvent s'avérer nécessaire. On utilisera l'une des matières actives suivantes :

- Le Diéthion à la dose de 1 000 g/ha,
- La Phosalone à la dose de 600 g/ha.

Ces deux produits sont inoffensifs à l'égard des abeilles.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

G. RIBAULT
B. PACQUETEAU

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

G. BENAS